

**ECOLE ELEMENTAIRE ROBERT DOISNEAU / AIXE SUR VIENNE**  
**Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 14 juin 2022**

**Présents :**

- M. CHAMINANT, directeur de l'école, président du conseil d'école
- Mme CLAVEAU, élue municipale, adjointe au maire
- les représentants des parents d'élèves (RPE) : Mme DEPARDIEU, Mme HENNION-IMBAULT, M. LAUQUIN, Mme SANZ, Mme MARQUET, Mme FIEDERER, Mme BONNEFOND, M. ELBAZE, Mme DUBEAU, Mme POITTE, Mme FREYCINEL, Mme AUVRE et Mme CHARBONNEL
- les enseignants de l'école : Mme KERMENE, Mme PARTIMBENE, Mme MONS, Mme DUTAILLY, M. REBELLAC, Mme FUMET, M. DUQUEROIX, M. FOURNIER, Mme EBURDERIE, Mme TRIMOULET, Mme LHORTOLARY, Mme GRAVELAUD, M. STORTZ
- personne invitée : Mme Julie Gauthier, future enseignante dans l'école

**Absents excusés :** M. ARNAUD, maire de la commune ; M. MUSSON, IEN en charge de la circonscription ; M. BILLY, Délégué Départemental Education Nationale ; Mme LICCIARDI (psychologue Education Nationale) ; Mme BOISSOU, représentante des parents d'élèves ; Mme BOUYSET, Mme CHAILLE, M. VUILLERME, M. SOULA et M. HIVERT, enseignants

Secrétaires du conseil d'école : Mme Fumet et Mme Trimoulet

début du conseil 18h30

## 1/ Exercice de sécurité

Le deuxième exercice incendie s'est tenu le 15 mai 2022, sans remarque particulière.

Tous les exercices de sécurité (incendie, PPMS RM et PPMS intrusion) ont été menés conformément aux instructions académiques.

## 2/ Projets pédagogiques

De nombreux projets pédagogiques ont déjà été présentés lors des précédents conseils d'école.

A part l'annulation de la 3<sup>ème</sup> séance d'Ecole et Cinéma faute de pouvoir trouver des bus en nombre suffisant et à un budget raisonnable, de nombreuses activités ou sorties ont pu avoir lieu quasi normalement, parmi lesquelles :

- Des activités culturelles :
  - Le prix littéraire « Je lis, j'élis » en partenariat avec la bibliothèque municipale : fin des séances de lecture + vote + goûter de clôture à venir
  - L'aboutissement du projet Théâ, avec la représentation donnée par les élèves au CC Jean Gagnant de Limoges le 20 mai dernier. M. Rébellac : « Le projet s'est bien passé, c'était festif, un bon moment. »
  - L'intervention musique/chant avec Mme Siyka CHAULET dans les salles de classes selon un planning concerté entre les écoles maternelle et élémentaire.
  - La Grande Lessive (exposition d'œuvres d'enfants) le 24 mars. « Belle réussite » M.Chaminant
  - un spectacle dans le cadre du festival « Au bout du conte » pour 3 classes le vendredi 17 juin (pris en charge par la commune et le département)
  - un atelier cinéma proposé à deux classes le mardi 28 juin. Ce seront les classes de cycle 3 de Mme Eburderie CM1 et de Mme Trimoulet CM2. C'est un atelier test comprenant un temps d'apport théorique (comment on fait un film...) et un atelier de pratique artistique sur bande vidéo avec une plasticienne.

- Les activités sportives avec :
  - des rencontres sportives USEP
  - le cross du collège pour les CM2 et de l'école pour tous les élèves le lundi 30 mai. 0
  - la semaine olympique et paralympique avec des activités prévues durant la semaine du 20 juin (sans le club d'athlétisme finalement) car jeudi 23 c'est la journée de l'olympisme. Nous n'avons pas l'intervention du club athlétisme comme prévu donc les activités se dérouleront dans la cour de l'école. Des élèves de CM2 encadreront ces activités et une activité citoyenne autour de l'arbre de la paix.
  - le savoir rouler USEP : du matériel est mis à la disposition des classes sur la fin d'année scolaire (avril/mai pour les élèves de cycle 3 et en mai/juin pour ceux du cycle 2). Des intervenants sont venus aussi pour
  - l'activité kayak pour 3 classes
- Des interventions sur l'hygiène, la santé et la sécurité :
  - l'infirmier scolaire (M. MICHOUX) va intervenir dans les classes sur l'hygiène dentaire, le sommeil, les premiers secours et l'éducation à la sexualité
- Des interventions sur la protection de l'environnement avec :
  - une visite de l'usine de recyclage des déchets du SYDED à Beaune-les-Mines pour 2 classes de CE2
  - des ateliers avec des intervenants du SYDED tri et recyclage des déchets.
  - un déplacement de 6 classes sur le site de La Loure (CP et CE1 et une classe de CE2)
  - des interventions de la LPO dans 4 classes avec des interventions en classes et sur le terrain en extérieur.
- L'organisation d'une classe de découverte à Paris du 10 au 12 mai (CM2 Mme Trimoulet). Mme Trimoulet : « Le temps était avec nous, les journées se sont bien déroulées ».
- Sortie au Futuroscope pour les classes de CM2 de M. Vuillerme et Mme Lhortolary le mardi 28 juin
- Sortie de fin d'année au rocher animé à Cieux pour la classe de M. Fournier le vendredi 17 juin.
- La sortie Foot à saint Lazare n'a pas pu se dérouler car le budget transport ne pouvait pas suivre.
- Il est enfin rappelé que le blog de l'école (<https://blogenclasse.fr/87-aixe-sur-vienne-ecole-doisneau/>) recense de nombreuses informations sur la vie de l'école et des classes. Il est accessible à tous.

Les RPE remercient les enseignants pour toutes les sorties subventionnées par l'école et la mairie pour la partie transport car les enfants sont très contents et les familles n'ont rien à donner.

### **Observations plus générales formulées par M. Chaminant concernant le fonctionnement pédagogique de l'école :**

- la mise en œuvre de projets ou activités n'a pas toujours été facilitée, notamment en ce qui concerne les problématiques de remplacement. Sur ce point nous avons d'ailleurs atteint à ce jour, les 50 jours de classe sans enseignant / sans remplaçant depuis janvier 2022. Plus précisément depuis la rentrée du 28 février, 25 absences non-remplacées ont été constatées entraînant des répartitions d'élèves. Et ce n'est pas fini... M. Vuillerme étant absent et remplacé à mi-temps...
- Autre point que M. Chaminant souhaite, puisque cela s'est présenté à plusieurs reprises en cette fin d'année : nous faisons au mieux pour assurer la continuité pédagogique pour les élèves « isolés » pour raison covid. **Cette continuité pédagogique n'est pas assurée pour des absences justifiées par des départs en vacances\*.**

*\*Concernant les départs en vacances sur temps scolaire, quand cela est possible, c'est-à-dire quand les familles en informent l'école à l'avance, un rappel de l'obligation d'assiduité scolaire est systématiquement fait.*

### 3/ Préparation de la rentrée 2022

#### \*Effectifs/organisation des classes

Les prévisions d'effectifs sont actuellement portées à 283 élèves pour la rentrée 2022. Quelques inscriptions supplémentaires sont toujours possibles...

Voici l'organisation pédagogique retenue par le conseil des maîtres pour la prochaine rentrée 2022 sur la base de 12 classes et avec des effectifs « prévisionnels » (sous réserve d'une profonde modification des effectifs) :

- 2 classes de CP (21 et 22 élèves)
- 2 classes de CE1 (24 et 25 élèves)
- 1 classe de CE1/CE2 (22 élèves, 6 CE1+16 CE2)
- 2 classes de CE2 (26 élèves)
- 2 classes de CM1 (25 élèves)
- 3 classes de CM2 (22, 22 et 23 élèves)

Comme les années précédentes, nous avons veillé à des effectifs « réduits » en CP tout en essayant d'être au plus près de la limitation à 24 élèves pour les classes accueillant des CP et des CE1. Ce seuil ne peut malheureusement pas s'appliquer aux autres niveaux de classe.

M. Chaminant précise à nouveau que l'organisation des classes est toujours susceptible d'être modifiée selon l'évolution des effectifs, et que, par conséquent, les listes définitives des élèves par classe ne seront affichées que le jour de la pré-rentrée des enseignants (mercredi 31 août 2022 après-midi).

La rentrée des élèves est fixée au jeudi 1er septembre 2022.

#### \*Equipe enseignante

-Un enseignant quitte l'école : Pascal Duquéroix (retraite).

Nous le remercions chaleureusement pour toutes ces années au service des élèves et de l'école et nous te souhaitons le meilleur.

-Nous souhaitons la bienvenue à Julie Gauthier qui obtient un poste de titulaire.

-M. Soula ne sera pas présent à la rentrée scolaire mais demeure pour l'heure membre de l'équipe mais qui sera à la rentrée prochaine.

-Nous remercions également Mmes Fumet, Gravelaud, Chaillé et Mons ainsi que M. Fournier qui ont assuré les compléments de service et des remplacements d'enseignants cette année. Il n'est pas impossible que certains parmi eux continuent d'officier régulièrement sur l'école.

-M. Chaminant, enseignant et directeur de l'école, sera déchargé complètement de son temps de classe. La personne qui assurera son service, un professeur des écoles stagiaire, n'est pas encore connue.

-M. Vuillerme arrive au bout de son parcours professionnel, il y a une incertitude sur sa présence sur toute l'année prochaine.

-M. Stortz devrait bénéficier d'un allègement de service qui reste à définir précisément.

#### \*Fournitures

M. Chaminant informe que l'école fera à nouveau le nécessaire pour fournir la quasi-totalité du matériel scolaire aux élèves à partir du budget alloué par la commune ; néanmoins, et cela sera répété à la rentrée, il est demandé aux parents et à leurs enfants de veiller au respect et au bon usage de ce matériel : les enseignants ne peuvent pas remplacer sans fin les outils usuels de classe.

\*Service civique :

La circulaire départementale est arrivée il y a peu. Une nouvelle demande, commune aux deux écoles, va être transmise pour l'année scolaire 2022/2023.

L'occasion pour nous tous de remercier Noam De Matos pour ses interventions cette année dans les deux écoles.

Nouveau rappel : si des membres du conseil d'école ou des parents ont connaissance de jeunes âgés de 18 à 25 ans, ou jusqu'à 30 ans pour des personnes en situation de handicap, intéressés pour ce type de poste, qu'ils n'hésitent pas à présenter leur candidature auprès du directeur.

\*AESH

Deux nouvelles personnes sont arrivées avant les vacances de printemps (Mme Aurélie Geoffret) et après ces mêmes vacances (Mme Emeline Laurier). Cela a soulagé les prises en charge, notamment individuelles, mais il manque encore quelques heures d'accompagnement pour les enfants qui ont un accompagnement mutualisé, quelques heures dans la semaine.

Le point sur les besoins en accompagnement pour la rentrée 2022 est en cours avec le PIAL. Une réunion de travail est également prévue avec les AESH actuellement en poste dans l'école. L'objectif étant d'anticiper l'organisation des accompagnements AESH pour les enfants qui en bénéficient.

\*Psychologue EN

Mme Licciardi quitte la région. Nous lui souhaitons le meilleur tant personnellement que professionnellement.

La personne la remplaçant sur notre secteur n'est pas encore connue.

Comme le soulignent les RPE, c'est un poste où plusieurs changements sont intervenus en 5 ans.

Tout est fait pour assurer la continuité du suivi des élèves.

#### 4/ Projet d'école 2022/2026

L'équipe pédagogique a élaboré un nouveau projet d'école en s'appuyant sur la synthèse du précédent, une analyse de notre école dans son environnement institutionnel et partenarial, et en prenant en compte les axes fixés par le Ministère et la DSDEN87 :

\* **Les apprentissages et les parcours des élèves : améliorer les compétences des élèves** autour de compétences fondamentales **de la maîtrise de la langue, des mathématiques et de l'éducation morale et civique (EMC est la nouveauté)**

\* **Les apprentissages et les parcours des élèves : favoriser la fluidité des parcours des élèves au sein d'une école inclusive** (personnaliser les parcours scolaires des élèves selon leurs besoins + renforcer la qualité de la vie scolaire)

\* **Les parcours éducatifs** (parcours d'éducation artistique et culturelle + parcours éducatif de santé + parcours citoyen + éducation au développement durable + le développement des compétences numériques).

Pour chaque axe, les stratégies et dispositifs prévus, les leviers permettant de renforcer la continuité des enseignements et des apprentissages et les effets attendus ont été précisés.

Quelques points à retenir (sans exhaustivité) :

- renforcer les compétences en lecture/compréhension, rédaction, résolution de problèmes, calcul ainsi que les composantes du vivre ensemble à travers les pratiques de classe, des projets motivants (la mise en place d'un temps de jeux de société sur le temps d'APC est en cours de réflexion), les conseils d'élèves

- prendre en compte les difficultés et les besoins des élèves en s'appuyant sur les évaluations, les ressources institutionnelles (PIAL...), les personnels de l'Education Nationale (AESH, psyEN et autre enseignant spécialisé qui pourrait s'installer sur notre secteur)

- favoriser la notion d'accompagnement et de parcours au sein de l'école, à travers chaque cycle et de cycle en cycle (programmations communes, outils et supports communs comme par exemple le « cahier du lecteur » ou le porte-vues d'éducation artistique, décloisonnement et échanges de services, actions pédagogiques intercycles ...)

- proposer des projets motivants, des actions et sorties pédagogiques variées autour des arts, du sport, des sciences, de la santé, de la citoyenneté, de l'environnement et du numérique
- mettre en œuvre des temps forts mobilisant tout ou partie de l'école (SOP, cross, Grande Lessive, commémorations, fête des écoles, cérémonie CM2...)
- favoriser les échanges avec toute la communauté éducative, la collectivité et ses acteurs, les associations locales et s'appuyer sur les infrastructures de proximité (bibliothèque, espaces sportifs, centre culturel...)
- utiliser le blog pour susciter du sens dans les apprentissages, du lien avec la communauté éducative.

Le nouveau projet a été adressé à M. Musson IEN HV1 qui a émis un avis favorable avec les observations suivantes :

- développer une analyse des évaluations nationales

*M. Chaminant : Ceci est pourtant fait en conseil des maîtres, y compris avec les enseignantes de GS de maternelle.*

- la formulation relative à la création d'un poste G peut être revue.

*M. Chaminant : La création ou mise en place d'un tel poste sur le secteur d'Aixe est demandé depuis plusieurs années. D'autres écoles du secteur sont intéressées.*

M. Chaminant propose au conseil d'école de valider ce conseil d'école.

M. Lauquin RPE demande si un exemplaire du projet d'école peut être communiqué aux membres RPE afin que ceux-ci puissent s'exprimer en toute connaissance de causes.

M. Chaminant comprend la demande mais indique qu'il n'y a pas de directives en ce sens ; il est demandé une présentation du projet d'école (axes majeurs, dispositifs retenus par l'équipe pédagogique...), lequel a donc déjà été validé par l'administration, ainsi qu'une « adoption » de ce projet d'école en conseil d'école. A défaut de vote (comme cela est fait pour le règlement intérieur), le projet d'école est donc proposé au conseil d'école pour adoption.

### **AVIS DU CONSEIL D'ECOLE :**

Le projet d'école reçoit un avis favorable et est adopté par les membres du conseil d'école.

## **5/ Programme pHARe**

Le harcèlement est une préoccupation constante de l'équipe éducative. Le programme pHARe apporte des outils complémentaires.

Ce programme comprend 4 points majeurs : REPERER / TRAITER / PREVENIR / INFORMER

Le programme prévoit la constitution d'une équipe ressources qui, s'appuyant sur les référents de circonscription et les supports mis à disposition, sera amenée à traiter une situation avérée de harcèlement en échangeant sur la situation et en menant le cas échéant des entretiens avec l'élève cible, ses parents, le(s) élève(s) intimidateur(s) et témoin(s).

Enseignants volontaires pour l'équipe ressources de l'école :

- pour l'année scolaire 2022/2023 : Mme Kermène, Mme Dutailly, Mme Lhortolary, Mme Bouysset
- M. Chaminant, directeur de l'école
- M. Doublet, directeur de l'école maternelle
- le/la psychologue EN (qui ne peut néanmoins mener les entretiens).

A noter qu'il n'est pas possible d'intégrer dans cette équipe ressources un personnel du périscolaire mais seulement des personnels « éducation nationale » ; la communication reste cependant effective et quotidienne avec M. Gudín et/ou Mme Gayout qui seraient informés le cas échéant de toute situation de harcèlement avéré.

Ce programme de lutte contre le harcèlement à l'école est intégré au projet d'école, dans le cadre de la qualité de la vie à l'école et du parcours citoyen des élèves. Nous essayerons de mettre en place des interventions dédiées en nous appuyant sur les personnes ressources telles que le/la psychologue EN et/ou M. Michoux, infirmier scolaire, en complément des temps menés en classe ou en conseil des élèves, comme cela a été fait cette année.

C'est l'affaire de tous, enseignants, parents, personnels de l'école. Des informations ont été adressées aux familles (lien vidéo + affiche). La DSDEN est chargée de la mise en œuvre d'ateliers auprès des familles.

Suite à ces informations, les membres RPE regrettent que le personnel périscolaire ne soit pas intégré davantage au dispositif, car le vivre ensemble englobe tout autant le temps scolaire que le temps périscolaire.

M. Chaminant précise qu'il a fait une demande en ce sens mais que cela n'a pas été validé ; il rassure les parents, les échanges sont quotidiens avec le personnel périscolaire et dans le cas d'une situation de harcèlement, celui-ci serait naturellement informé et sollicité.

Mme Claveau indique que les agents municipaux M. Gudin et Mme Gayout co-interviennent à leur niveau dans cette thématique et assurent le lien avec le temps scolaire mais ils n'ont pas de formation spécifique. Il reviendrait à la DSDEN d'assurer cette formation. Mme Delage, M. Gudin et M. Le Maire participent aux liaisons périscolaires et aux conseils d'élèves pour justement associer le périscolaire aux problématiques du scolaire, par exemple dans le cadre du programme pHARe. Il y a beaucoup de liens entre l'école et le périscolaire mais malgré tout des interlocuteurs distincts demeurent.

## 6/ Coopérative scolaire

M. Chaminant dresse le bilan financier anticipé de cette année scolaire :

-davantage de mouvements que les deux précédentes années, signe d'une reprise significative des projets et sorties scolaires

-entrées = 5 756€ (comprenant dons à la coopérative, bénéfices de la vente des photos, participations des familles et subventions de l'Amicale et du Comité de Jumelage pour le séjour à Paris)

-dépenses = 10 641€ (activités/sorties scolaires, projets des classes, goûters du cross et de la cérémonie CM2, frais de tenue de compte...)

Cependant certaines dépenses ne sont pas encore comptabilisées.

-le solde actuel de la coopérative est de 5 536€.

Les sorties pédagogiques ont un coût certain. Toutes les entrées d'argent sont utilisées dans le sens d'une redistribution auprès des classes et des élèves après deux années moroses, il est vrai.

Cela peut représenter jusqu'à 25€ par élève sur une année scolaire (hors classe de découverte).

Pour les sorties à la journée ou à la demi-journée, aucune participation complémentaire n'a été demandée aux familles cette année. C'est toute la finalité du don volontaire à la coopérative en début d'année et des actions menées par la coopérative et l'Amicale.

Nous remercions l'Amicale et le Comité de Jumelage pour leur soutien financier notamment pour la classe de découverte.

Les frais de transport sont prélevés sur le budget alloué par la commune (budget annuel de 9000€).

## 7/ Fête des écoles

La fête aura lieu le samedi 25 juin.

L'Amicale a organisé son déroulement et les activités.

Un programme intégrant deux tickets a été remis à chaque enfant des écoles élémentaire et maternelle.

Les classes de l'élémentaire présenteront des chansons entre 18h et 19h.

Nous espérons que de très nombreux enfants et parents viendront à cette fête.

Les parents de l'amicale espèrent avoir de l'aide.

Mme Sanz précise que les membres de l'Amicale ont déployé beaucoup d'énergie et de temps et attendent un résultat à la hauteur de leur engagement. Cela peut être aussi l'occasion de susciter des vocations et des envies de rejoindre l'association.

## 8/ Questions des représentants de parents d'élèves

*\*Nous tenons à remercier toutes l'équipe pédagogique et la mairie pour l'organisation du cross de l'école, ce moment de partage entre tous les enfants de l'école a été très apprécié de tous, parents et enfants. Nous espérons que cet événement sera pérennisé sur le long terme. Il est toutefois dommage que toutes les classes ne soient pas restées pour encourager les CP, passés en dernier.*

>M. Chaminant et l'équipe remercient les parents pour ces retours positifs. Nous sommes motivés pour reconduire cela l'an prochain (plus tôt dans l'année si possible), en veillant effectivement, nous en avons déjà discuté au niveau de l'équipe pédagogique, à ce que toutes les classes assistent à toutes les courses.

Je remercie à nouveau les parents qui nous ont aidés à l'organisation de cette manifestation, ainsi qu'à la commune pour son aide logistique et humaine.

*\*Pouvons -nous avoir un retour des liaisons GS/CP et CM2/collège?*

>Les élèves de CM2 ont eu 2 temps consacrés à cette liaison école/collège :

-le cross du collège organisé le vendredi 15 avril, veille des vacances de printemps pour des raisons covid

-la visite du collège le jeudi 19 mai, comprenant spectacle de l'atelier théâtre du collège, visite des locaux du collège, activités sportives ou immersion en classe selon un programme proposé par le collège et enfin repas au self. Les retours des élèves ont été très positifs.

Le deuxième conseil école/collège est prévu jeudi 16 juin. Il s'agira notamment d'assurer d'échanger sur le parcours scolaire et les besoins éventuels de nos actuels CM2 partant au collège Corot.

Autre information : vous êtes toutes et tous invités à la cérémonie organisée pour les CM2 le vendredi 1er juillet à 18h dans la cour de l'école.

>Pour les élèves de GS, là-aussi 2 temps ont été organisés :

-la participation des GS au cross de l'élémentaire

-la venue des élèves à l'élémentaire le jeudi 9 juin, comprenant une visite des parties principales de l'école sous forme de « rallye photos », un temps d'activités avec les maîtresses de CP (pendant que les CP eux étaient pris en charge par les maîtresses de maternelle), le passage aux toilettes, le repas au self et une récréation dans la petite cour.

Pour les parents des futurs CP et autres nouveaux écoles, une réunion de présentation avec visite de l'école est programmée le lundi 4 juillet à 18h30.

*\*Quelle sera l'organisation à la rentrée 2022? Est ce qu'il y aura des changements par rapport à l'organisation actuelle ou le fonctionnement avant "crise Covid" sera-t-il rétabli au niveau du temps scolaire (récréation décalée?) et périscolaire? Dans le cas où le décalage des récréations serait maintenu, est-ce que des solutions peuvent être envisagées pour favoriser les affinités entre enfants de même niveau (aspect qui favorise le bien être à l'école et donc la réussite scolaire)?*

>voir partie 3 du compte-rendu

>Pour les récréations décalées, le conseil des maîtres a fait le choix de maintenir cette organisation jusqu'à la fin de l'année scolaire, au regard du contexte sanitaire et aussi et surtout pour le bien-être des élèves.

Pour les double-niveaux on ne peut pas faire une double récréation.

Nous n'avons pas encore statué pour la rentrée prochaine, sachant qu'un seul double niveau est prévu, contre 2 cette année.

Nous avons fait par ailleurs notre maximum pour permettre aux élèves des double-niveaux de retrouver leur classe d'âge pour certaines activités et sorties.

*\*Suite à notre interpellation au 1er conseil d'école et nos différentes rencontres avec les élus et services municipaux, quelles solutions concrètes ont été validées par la commission des affaires scolaires concernant le manque de distributeurs de papier toilette et l'absence de poubelles dans les toilettes de l'école et quand seront-elles mises en place?*

Réponse de Mme Claveau :

La municipalité a rencontré 3 RPE, organisé une visite des toilettes et une commission Affaires Scolaires s'est réunie pour parler de cette problématique et tenter de répondre aux propositions des familles.

Il va y avoir des toilettes identifiées pour les filles dans lesquelles il y aura des poubelles. Les autres cabines resteront mixtes.

Il y aura un distributeur individuel de papier dans 1 toilette sur 3 dans un premier temps ; le grand distributeur collectif restera à sa place. C'est une phase d'essai. Nous verrons les retours des agents sur le fonctionnement de cette nouvelle organisation et le respect du matériel.

*\*Certains nouveaux parents étaient étonnés de la présence et de l'utilisation de la télé à la garderie. Serait-il possible d'informer les familles lors des réunions de pré rentrée / rentrée, de limiter au maximum son utilisation et de connaître le contenu diffusé ?*

Mme Claveau indique que la télé a été exceptionnellement allumée deux fois pour faire suite à des conditions météorologiques très défavorables. Les enfants ont visionné un film adapté à leur âge. Une somme de 500 euros a été allouée pour acheter de nouveaux jeux. Annie Rekada et d'autres agents organisent des ateliers et animations à destination des enfants.

Les RPE demandent d'informer les familles sur la présence d'une télé. Quant à la présence de la télévision, Mme Claveau répond qu'une information sera donnée aux parents sous une forme restant à définir.

Les échanges portent ensuite tout autant sur la nécessité d'une télé à la garderie et sur la communication des contenus diffusés.

Concernant le caractère indispensable ou pas de la présence d'une télé, Mme Claveau propose aux RPE de se positionner sur cette question et d'indiquer ultérieurement leur choix ; elle assure à nouveau que la télé est allumée exceptionnellement, sur des temps courts et avec des contenus



adaptés. Concernant la communication précise des contenus, cela paraît difficile à assurer sur l'instant.

D'autres membres RPE soulignent les progrès apportés à l'organisation du service de garderie où la télé est beaucoup moins présente qu'auparavant.

*\*Nous avons pris note du retour des pichets d'eau sur les tables afin que les enfants puissent boire à volonté sans recours à un adulte.*

*\*Nous remercions la municipalité pour la mise en place du panneau d'affichage de la part des RPE et de l'amical.*

*M. Chaminant remercie les membres du conseil d'école pour leur participation active à cette instance de l'école tout au long de l'année scolaire.*

Fin de la séance : 20h30

Fait à Aix sur Vienne, le 21/06/2022

M. CHAMINANT  
Directeur de l'école  
Président du conseil d'école

Mmes FUMET et TRIMOULET  
Enseignantes, secrétaires de séance

Ecole Elémentaire ROBERT DOISNEAU  
Place René Gillet  
87700 AIXE SUR VIENNE  
05 55 70 77 21  
ce.0875008w@ac-limoges.fr

